

No. 41091

**United States of America
and
Israel**

Memorandum of agreement between the United States of America and Israel regarding joint political, security and economic cooperation. Washington, 21 April 1988 and Jerusalem, 28 April 1988

Entry into force: *21 April 1988 by signature, in accordance with article IV*

Authentic text: *English*

Registration with the Secretariat of the United Nations: *United States of America, 17 March 2005*

**États-Unis d'Amérique
et
Israël**

Mémorandum d'accord entre les États-Unis d'Amérique et Israël relatif à la coopération en matière d'affaires politiques, de sécurité et de politique économique. Washington, 21 avril 1988 et Jérusalem, 28 avril 1988

Entrée en vigueur : *21 avril 1988 par signature, conformément à l'article IV*

Texte authentique : *anglais*

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : *États-Unis d'Amérique, 17 mars 2005*

[ENGLISH TEXT — TEXTE ANGLAIS]

MEMORANDUM OF AGREEMENT BETWEEN THE UNITED STATES OF AMERICA AND THE STATE OF ISRAEL REGARDING JOINT POLITICAL, SECURITY AND ECONOMIC COOPERATION

PREAMBLE

The parties to this Memorandum of Agreement reaffirm the close relationship between the United States of America and Israel, based upon common goals, interests, and values; welcome the achievements made in strategic, economic, industrial, and technological cooperation; recognize the mutual benefits of the United States-Israel Free Trade Agreement; take note of United States economic and security assistance to Israel; and note that Israel is currently designated, for the purposes of Section 1105 of the 1987 National Defense Authorization Act, as a major non-NATO ally of the United States. The parties wish to enhance their relationship through the establishment of a comprehensive framework for continued consultation and cooperation and have reached the following agreements in order to achieve this aim.

Article I

The United States and Israel recognize the value of their unique dialogue and agree to continue frequent consultations and periodic meetings between the President and the Prime Minister, between the Secretary of State and the Minister of Foreign Affairs, between the Secretary of Defense and the Minister of Defense, and between other Cabinet-level officials. In these meetings, international and bilateral issues of immediate and significant concern to both countries will be discussed as appropriate.

Article II

A. The Director General of the Ministry of Foreign Affairs and the Under Secretary of State for Political Affairs will meet regularly, for a Joint Political Consultation (JPC) to discuss a wide range of international issues of mutual interest with a view toward increasing their mutual understanding and appreciation of these issues.

B. The United States Agency for International Development and Israel's Ministry of Foreign Affairs, Division of International Cooperation (Mashav) meet periodically to coordinate and facilitate, as appropriate, programs of cooperative assistance to developing countries.

Article III

The United States and Israel reaffirm the importance of the following U.S.- Israeli Joint Groups:

A. The Joint Political Military Group (JPMG) is the forum in which the two states discuss and implement, pursuant to existing arrangements, joint cooperative efforts such as combined planning, joint exercises, and logistics. The JPMG also discusses current politico-military issues of mutual strategic concern.

1. The JPMG is a binational, interagency group co-chaired by the Director General of the Israeli Ministry of Defense and the U.S. Assistant Secretary of State for Politico-Military Affairs.

2. The JPMG normally meets biannually, alternating between Israel and the United States.

B. The Joint Security Assistance Planning Group (JSAP) is the forum in which the two states review Israel's requests for security assistance in light of current threat assessments and U.S. budgetary capabilities and agree upon proposed levels of security assistance. The JSAP also discusses issues related to security assistance, such as industrial and technological cooperation, as well as issues related to Israel's inclusion among those countries currently designated as major non-NATO allies of the United States for the purpose of cooperative research and development under Section 1105 of the 1987 National Defense Authorization Act.

1. The JSAP is a binational, interagency group co-chaired by the Director General of the Ministry of Defense and the Under Secretary of State for Security Assistance, Science, and Technology.

2. The JSAP currently meets annually, in Washington, D.C.

C. The Joint Economic Development Group (JEDG) is the forum which discusses developments in Israel's economy. With a view to stimulating economic growth and self-reliance, the JEDG exchanges views on Israeli economic policy planning, stabilization efforts, and structural reform. The JEDG also evaluates Israel's requests for U.S. economic assistance.

1. The JEDG is a binational, interagency group co-chaired by the Director General of the Ministry of Finance and the Under Secretary of State for Economic Affairs. The group includes private U.S. and Israeli economists invited by their respective countries.

2. The JEDG currently meets biannually, alternating between the United States and Israel.

Article IV

This Memorandum of Agreement does not derogate from any existing agreements or undertakings between the two states nor in any way prejudices the rights and obligations of either state under the Charter of the United Nations or under international law. In accordance with the above, the parties reaffirm their aspirations to live in peace with all countries. This agreement shall come into effect upon signature, shall be valid for an initial period of five years, and shall thereafter be renewed for additional periods of five years unless either party notifies the other prior to the expiration of a five year period that it wishes to terminate the agreement.

Done at Washington and at Jerusalem, in duplicate, in the English language, the twenty-first day of April, 1988, the fourth day of Iyar, 5748, and the 28th day of April, 1988, the 11th day of Iyar, 5748.

For the Government of the United States of America:

RONALD REAGAN

For the Government of Israel:

[SIGNATURE]

[TRANSLATION - TRADUCTION]

MÉMORANDUM D'ACCORD ENTRE LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET
L'ÉTAT D'ISRAËL RELATIF À LA COOPÉRATION EN MATIÈRE D'AF-
FAIRES POLITIQUES, DE SÉCURITÉ ET DE POLITIQUE ÉCONOMI-
QUE

PRÉAMBULE

Les Parties au présent Mémoire d'accord réaffirment les rapports étroits qui existent entre les États-Unis d'Amérique et Israël sur la base de leur communauté de buts, d'intérêts et de valeurs; se félicitent des réalisations obtenues dans le domaine de la coopération stratégique, économique, industrielle et technologique; reconnaissent les avantages mutuels de l'Accord de libre-échange entre les États-Unis et Israël; prennent note de l'assistance que les États-Unis apportent à Israël en matière économique et de sécurité; et notent qu'Israël est actuellement désigné, aux fins de la section 1105 de la loi budgétaire de 1987 sur les crédits de la défense nationale des États-Unis, comme un principal allié des États-Unis en dehors de l'OTAN. Les Parties, désireuses de resserrer leurs rapports en créant un cadre global de concertation et de coopération, concluent pour ce faire un accord dans les termes ci-après.

Article premier

Les États-Unis et Israël, reconnaissant la valeur de leur exceptionnel dialogue, conviennent de poursuivre de fréquentes consultations et rencontres périodiques entre le Président des États-Unis et le Premier Ministre israélien, entre le Secrétaire d'État des États-Unis et le Ministre israélien des affaires étrangères, entre le Secrétaire à la défense des États-Unis et le Ministre israélien de la défense et entre d'autres responsables de rang ministériel. Ces rencontres permettent d'examiner en tant que de besoin les questions internationales et bilatérales qui présentent un intérêt immédiat et important pour les deux pays.

Article II

A. Le Directeur général du Ministère israélien des affaires étrangères et le Sous-Secrétaire d'État aux affaires politiques des États-Unis se rencontrent régulièrement pour des consultations politiques conjointes afin de s'entretenir d'une large gamme de questions internationales d'intérêt mutuel afin d'en approfondir leur connaissance et leur appréciation communes.

B. L'Agency for International Development des États-Unis et la Division de la coopération internationale du Ministère israélien des affaires étrangères (Mashav) se rencontrent périodiquement afin de coordonner et de faciliter en tant que de besoin les programmes d'aide et de coopération avec les pays en développement.

Article III

Les États-Unis et Israël réaffirment l'importance des groupes mixtes américano-israéliens ci-après :

A. Le Groupe mixte politico-militaire (JPMG) est l'instance où les deux États examinent et mettent en œuvre, en application d'arrangements existants, des efforts et activités communes de coopération telles que planification combinée, exercices conjoints et logistique. Le JPMG examine aussi des questions politico-militaires présentant un intérêt stratégique mutuel.

1. Le JPMG est un groupe binational interorganisations coprésidé par le Directeur général du Ministère israélien de la défense et par le Secrétaire d'État adjoint des États-Unis pour les affaires politico-militaires.

2. Le JPMG se réunit normalement deux fois par an, à tour de rôle en Israël et aux États-Unis.

B. Le Groupe mixte de planification pour l'aide en matière de sécurité (JSAP) est l'instance où les deux États examinent les demandes d'assistance présentées par Israël en matière de sécurité, tenant compte pour ce faire des menaces potentielles et des capacités budgétaires des États-Unis, et conviennent des niveaux d'assistance proposés. Le JSAP examine également des questions relatives à l'assistance en matière de sécurité, telles que la coopération industrielle et technologique, ainsi que des questions concernant l'inclusion d'Israël au nombre des pays couramment désignés comme principaux alliés des États-Unis en dehors de l'OTAN aux fins de la recherche-développement en coopération au titre de la section 1105 de la loi budgétaire de 1987 sur les crédits de la défense nationale des États-Unis.

1. Le JSAP est un groupe binational interorganisations coprésidé par le Directeur général du Ministère israélien de la défense et par le Sous-secrétaire d'État des États-Unis pour l'aide en matière de sécurité, pour la science et pour la technologie.

2. Le JSAP se réunit actuellement à Washington une fois par an.

C. Le Groupe mixte du développement économique (JEDG) est l'instance chargée d'examiner l'évolution de l'économie israélienne. En vue de stimuler l'expansion économique et l'autosuffisance, le JEDG procède à des échanges de vues sur les activités israéliennes de planification économique, de stabilisation et de réformes de structure. Le JEDG évalue également les demandes d'aide économique adressées par Israël aux États-Unis.

1. Le JEDG est un groupe binational interorganisations coprésidé par le Directeur général du Ministère israélien des finances et par le Sous-Secrétaire d'État des États-Unis pour les affaires économiques. Il comprend des économistes américains et israéliens invités par le gouvernement de leur pays.

2. Le JEDG se réunit actuellement deux fois par an, à tour de rôle aux États-Unis et en Israël.

Article IV

Le présent Mémorandum d'accord ne déroge nullement aux dispositions des accords ou engagements existants entre les deux États et ne porte aucunement atteinte aux droits et obligations de l'un et l'autre État au titre de la Charte des Nations Unies ou du droit international. Conformément à ce qui précède, les Parties réaffirment leur aspiration à exister en pays avec tous les pays. Le présent Accord, qui entre en vigueur dès sa signature, continuera à déployer ses effets pendant une période initiale de cinq ans et sera ensuite renouvelé par tacite reconduction pour des périodes successives de cinq ans, à moins que l'une des Parties ne signifie à l'autre, avant l'expiration d'une de ces périodes de cinq ans, son intention de le dénoncer.

Fait à Washington et à Jérusalem, en double exemplaire, en langue anglaise, le 21 avril 1988, soit le 4 iyar 5748, et le 28 avril 1988, soit le 11 iyar 5748.

Pour le Gouvernement des États-Unis d'Amérique:

RONALD REAGAN

Pour le Gouvernement israélien:

[SIGNATURE]

